

# L'EST ET LA CÔTE-NORD

## PORCHERIES

### Le ministre Cliche prend le dossier en main...

CARL THÉRIAULT  
Collaboration spéciale

RIMOUSKI — Le ministre de l'Environnement et de la Faune, David Cliche, prendra directement sous sa responsabilité le dossier des trois projets de porcherie à Sainte-Luce, près de Rimouski, en s'inspirant de la formule mise au point pour le cas de la rivière Fouquette à Saint-André de Kamouraska.

Hier, lors de rencontres entre les promoteurs de l'industrie porcine et le comité de citoyens de Sainte-Luce, le ministre Cliche a obtenu un « oui » des deux parties pour qu'ils travaillent ensemble sur un comité de gestion ou de suivi. « Ma perspective ici cet après-midi (hier) est de désamorcer l'affrontement social », a précisé le ministre lors d'un point de presse.

À Saint-André de Kamouraska, le comité de surveillance de la rivière Fouquette a même le pouvoir, avant toute autorisation du ministère, de s'assurer que tout nouveau projet dans ce bassin soit à impact « zéro » avant de recevoir un feu vert.

À Sainte-Luce, le mandat éventuel du comité de Sainte-Luce n'a pas été précisé sauf pour ce qui est de son éventuel porte-parole. « Sans porter de jugement sur le travail de mon directeur régional, la personne pour faire un rapprochement sera quelqu'un d'autre. À ce stade-ci, celui qui s'en occupe, c'est le ministre. »

Il a été très clair par rapport à ses responsabilités dans ce dossier. « Si j'ai des doutes sur des projets qui remettent en question la qualité de l'eau potable, je n'hésiterai pas à utiliser mes pouvoirs exceptionnels d'arrêter le projet. » Le ministre veut aussi rencontrer les deux autres promoteurs de porcheries à Sainte-Luce en attente de permis afin de les informer de sa démarche.

Le projet des frères Fournier qui a obtenu son certificat d'autorisation du MEF — mais qui est l'objet d'une contestation judiciaire — ne poserait pas de problèmes au niveau de l'environnement. « Le problème n'est pas là, mais plus au niveau de l'acceptation sociale. »

### ...et veut sauver les emplois des 353 gardes-chasse

ERNIE WELLS  
Collaboration spéciale

RIMOUSKI — Le ministre de l'Environnement et de la Faune, David Cliche, préfère fermer des bureaux régionaux de la conservation de la faune, plutôt que de congédier ses 353 gardes-chasse permanents.

De passage hier à Rimouski, le titulaire du MEF a confié au SOLEIL qu'il devait décider, cette semaine, du nombre de bureaux qui seront fermés et regroupés. « Je suis à examiner la carte du Québec. Au lieu de mettre des gens à la porte, je préfère regrouper des services et sauver sur le loyer et la machine à écrire », a dit le ministre. Il affirme ne pas avoir l'intention de léser sur la protection de la faune. « Pour y arriver, il se peut que des bureaux ferment et que des agents se retrouvent dans des bureaux régionaux. »

Le ministre n'a pas nié la fermeture de 11 bureaux de la conservation de la faune au Québec, dont celui de Rivière-du-Loup.

## Sept-Îles: le Cessna s'est cassé en deux en plein ciel

ROBERT SAVARD  
Collaboration spéciale

■ SEPT-ÎLES — M. Eldon Ferguson remercie le ciel d'être encore en vie, après que l'avion dans lequel il prenait place avec trois autres personnes se soit cassé en deux en plein ciel, entraînant dans la mort, en plus du pilote, son patron et beau-frère.

C'est la voix brisée par l'émotion que M. Ferguson a raconté son histoire au SOLEIL, hier, au lendemain d'un crash qui lui a laissé la vie sauve, avec un autre occupant. « C'est un miracle que Normand Rioux et moi soyons encore en vie, après ce qui s'est passé », a-t-il lancé.

« Tout cela est arrivé très vite. Nous volions à 4500 pieds quand, tout à coup, l'avion s'est mis à chuter. Nous avons tout de suite pensé à une po-

che d'air, sans nous alarmer, dit-il. Mais la deuxième chute a été fatale. »

M. Ferguson raconte qu'à ce moment, le Cessna 185 se serait cassé en deux, entre les sièges avant et arrière. Le pilote, Robin Trépanier et le propriétaire du monomoteur, Yvon Robichaud, qui se trouvaient à l'avant, ont tous les deux perdu la vie. « C'est probablement parce que nous nous trouvions à l'arrière de l'appareil que nous nous en sommes



Sur son lit d'hôpital, Eldon Ferguson est reconforté par son épouse.



Les deux blessés ont été ramenés à Sept-Îles à bord d'un hélicoptère.

## GASPÉ

### Guerre dans la construction

BERNARD BÉLANGER  
Collaboration spéciale

GASPÉ — Visiblement fâchés que les quelques rares chantiers de construction à Gaspé soient occupés par des « gars de l'extérieur », une vingtaine de travailleurs de la construction de la région de Gaspé, sont allés déloger, hier matin, une dizaine de travailleurs sur le site même du la Vigie, un centre d'accueil pour adolescents.

« Nous sommes vraiment écoeürés de nous faire voler nos jobs par des gars de l'extérieur, dit M. Pierre-Paul Synnott, le porte-parole des travailleurs. »

Il y a parmi nous des travailleurs qui ont des familles et qui n'ont aucun revenu parce qu'ils n'ont pas assez travaillé pour se qualifier à l'assurance-chômage. Nous en avons déjà trop enduré. Le centre d'accueil La Vigie, poursuit M. Synnott, est un bel exemple. Ce sont des gars de Matane qui viennent travailler ici pendant que nous crevons. Eh bien, c'est fini! »

C'est la firme « Les Constructions Bernard Gagné », de Matane, qui a obtenu le contrat de construction au montant de 860 000 \$. Pour leur part, les ouvriers n'ont pas résisté et ont quitté le chantier à la demande du contracteur.

Deux autres chantiers de construction ont été visités: le Centre d'accueil La Rade à York, un contrat de

1 200 000 \$ à la firme Jean-Yves Tardif de Chandler, et l'Auberge des Commandants, le Quality Inn, où sont engagés des travaux de rénovation. Mais à ces deux derniers endroits les travaux étaient pratiquement terminés et les ouvriers de l'extérieur avaient fui le chantier.

Pourquoi les travailleurs de Gaspé ne sont pas intervenus auparavant? « Nous attendions toujours du travail, a raconté un manifestant, et nous ne voulions pas indisposer les entrepreneurs. Mais le travail n'est jamais venu. »

Cette fois-ci, les travailleurs de la construction au nombre d'une cinquantaine selon des informations non officielles, semblent déterminés à ne plus endurer de « voleurs de jobs » à Gaspé. « Je vous le dis, a mentionné au SOLEIL M. Synnott, plus un seul travailleur de l'extérieur va venir nous

enlever nos emplois alors que nous sommes en train de crever. Nous allons vider les chantiers tant que les contracteurs n'auront pas compris! »

Enfin, les travailleurs blâment les membres du conseil municipal de Gaspé pour ne pas interdire ou limiter l'intrusion des travailleurs extérieurs. « À Sept-Îles et dans plusieurs autres villes, a conclu M. Synnott, personne d'autre nous ne peut mettre le pied sur un chantier de construction. C'est à la Ville de légiférer! »

tirés », croit-il. Selon ses explications, les deux parties de l'appareil, une fois séparées, seraient tombées en chute libre, chacune de son côté.

Par ailleurs, la situation aurait pu s'avérer encore plus désastreuse pour lui et son compagnon d'infortune, s'il n'avait pas eu son téléphone cellulaire pour rejoindre les secouristes. « Il faisait très froid dehors, environ -20 degrés. Je ne sais pas si nous aurions été en mesure de tenir toute une nuit en forêt. »

Les deux survivants ont trouvé un peu d'équipement à l'intérieur de ce qu'il restait de l'épave. « L'accident est survenu vers 11 h. Avec ce que nous avons trouvé, hache, sciote et raquettes, nous avons pu nous faire un feu pour nous réchauffer un peu,

avant que les secouristes arrivent, vers 16 h. »

Eldon Ferguson occupait le poste de vendeur pour Sanitation Côte-Nord, une entreprise appartenant à son beau-frère, Yvon Robichaud, mort dans l'accident. Lundi, en compagnie d'un autre compagnon de voyage, Normand Rioux, il se rendait à Wabush, au Labrador, rencontrer des clients. Robin Trépanier, qui tenait les commandes, était un pilote aguerri comptant plusieurs centaines d'heures de vol sur des avions de brousse. Un représentant du SOLEIL avait d'ailleurs déjà eu l'occasion de juger de sa compétence, lors d'une excursion au lac Bigot, 100 km au nord-est de Sept-Îles, il y a deux semaines.

## DÉRAILLEMENT EN 1994

### Le CN blâmé Graves lacunes de communications

GILLES GAGNÉ  
Collaboration spéciale

CAUSAPSCAL — Le rapport d'enquête du Bureau de la sécurité des transports du Canada sur le déraillement d'un train de marchandises du Canadien National survenu à Causapscaal le 14 décembre 1994 conclut que de nombreuses lacunes au niveau des communications expliquent l'accident et que la « culture ferroviaire », ou habitudes de travail, n'encouragent pas les échanges de renseignements, d'où le risque de répétition d'événements du genre.

L'accident est survenu peu avant 14 h 10, alors qu'une remorque de camion chargée de copeaux entravait un passage à niveau depuis 12 h 30. La locomotive de tête du train 313 a percuté la remorque, la traînant jusqu'à un second impact, quelques mètres plus loin, contre le pont ferroviaire enjambant

la Matapédia. La remorque, la seconde locomotive, neuf wagons et l'une des trois travées du pont sont tombés dans la rivière tant le choc a été violent.

Les enquêteurs déplorent l'absence d'inspection visuelle de l'accouplement de la remorque par le conducteur du camion, quelques minutes avant qu'il s'engage au passage à niveau.

Le rapport confirme également que le contrôleur de la circulation ferroviaire de Montréal, notamment en charge des trains circulant dans la vallée de la Ma-

tapédia, n'a pas bloqué le passage des trains à Causapscaal, même s'il avait été avisé à 12 h 36, par un contremaître de l'entretien de la voie, que le passage à niveau était obstrué.

Le contrôleur appelle même de nouveau le contremaître à 13 h 12 pour s'informer de la situation, qui n'a pas changé. Six minutes plus tard, le contrôleur permet à un train de travaux de circuler vers l'est, en direction du train 313, qui circule vers l'ouest.

Les employés du train de travaux savent à ce moment qu'un remorque bloque la voie, il en est même question avec le contrôleur, mais ils ne peuvent communiquer à ce moment avec le train. Le contrôleur, à qui c'est la responsabilité de le faire, omet toujours de signaler à l'équipe du train 313 la présence de la remorque sur la voie.

L'équipe du train de travail croise les collègues du train 313 à Sainte-Florence vers 14 h, et ne fait aucune référence à la situation prévalant à Causapscaal. Ce n'est pas sa responsabilité. À 14 h 04, le contrôleur de Montréal autorise le train 313 à poursuivre sa route vers l'ouest, vers Causapscaal. À 14 h 10, les deux employés du train 313, ayant survécu à la collision, informent le contrôleur du déraillement! Le rapport signale que le contrôleur, qui a été suspendu puis réintégré dans ses fonctions, éprouvait des problèmes à « bloquer » des trains lors de sa formation en 1989.

Le choc a été très violent

PAGE(S)  
COMPLÉMENTAIRES

Des images brillantes qui font appel à notre brillante impression.

IMPRIMANTES COULEUR BUBBLE JET

Optez pour nos imprimantes couleur Bubble Jet™ aux possibilités PhotoRealism™!

Canon ASSISTANCE 1 800 263-1121

LES CHEFS DE FILE EN MATIÈRE D'IMAGERIE

Canon

## VAL-NEIGETTE

Aide financière  
de 320 000 \$

Un problème vieux d'une trentaine d'années pourrait trouver sa solution si les édiles municipaux de Sainte-Blandine de Rimouski donnent le feu vert à un projet de construction d'un réseau d'aqueduc et d'égout dans le secteur Val-Neigette, un projet estimé à 1,7 million \$. Une aide financière de 320 000 \$, dans le cadre du programme fédéral-provincial des infrastructures, a été obtenue, laissant une ardoise de 1,4 million \$ aux propriétaires des 134 unités résidentielles de cette partie de Sainte-Blandine. Le maire, Daniel Côté, se donne comme objectif de ramener la facture de 900 \$ à 700 \$ ou 650 \$ par citoyen concerné, en ne réalisant que les travaux nécessaires pour attirer de nouveaux résidents. C.T.

## TOURELLE

Service 9-1-1  
en priorité

Les citoyens de Tourelle seront vraisemblablement les premiers à bénéficier du service 9-1-1, en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Dès mars, les Tourellois seront reliés au Centre d'appels d'urgence de l'Est du Québec. Les résidents devront toutefois acquitter des frais mensuels de 90 c pour bénéficier du nouveau service. La Gaspésie utilise déjà un numéro unique pour rejoindre les services ambulanciers. H.M.

## MATAPÉDIA

Le magasin  
J.-E. Poirier vendu

Robert Huard, un pêcheur de crabe de Carleton, vient d'acquiescer le magasin de meubles J.-E. Poirier, une véritable institution à Matapédia, qui dessert depuis près de 40 ans la partie ouest de la Gaspésie et le nord du Nouveau-Brunswick. Il faut remonter au début du siècle pour retracer les origines de la famille Poirier dans le commerce. Joseph-Émile Poirier possédait alors un magasin général. Son fils Jean a pris la relève, il y a 45 ans, pour se concentrer uniquement dans le secteur du meuble; il se dit heureux que l'établissement de 44 000 pieds carrés demeure la propriété de gens de la région. Marguerite Michaud, une employée, devient également actionnaire minoritaire de l'entreprise, qui gardera le même nom. G.G.

## BAIE-COMEAU

La bibliothèque  
ouvre le 10 mars

Les citoyens de Baie-Comeau auront accès à la nouvelle bibliothèque municipale dès le 10 mars, après le déménagement de celle-ci, entrepris à l'automne. L'édifice municipal rouvrira ses portes à l'intérieur du pavillon Querbes, un local plus spacieux. Plus de 60 000 volumes s'y trouveront. Le réaménagement de la bibliothèque a nécessité un investissement de 500 000 \$ pour le conseil municipal. L'ancien local était devenu désuet au point où le plancher menaçait de s'effondrer. Une journée portes ouvertes est prévue le dimanche 9 mars. A.S.P.

## SAINTE-ANNE-DES-MONTS

Un souvenir  
de Marguerite Lescop

L'auteure Marguerite Lescop a particulièrement apprécié son bref séjour, le week-end dernier, en Gaspésie. De passage à Sainte-Anne-des-Monts, l'octogénaire, qui foulait le sol gaspésien pour la première fois depuis 40 ans, s'est dit surprise par la beauté des paysages en saison hivernale. Mme Lescop a également rencontré plus de 220 personnes, lors de deux conférences présentées à la Maison de la culture annemontoise. H.M.

## MANOIR RICHELIEU

Les travailleurs  
contestent le  
congédiement d'un  
délégué syndical

DENIS GAUTHIER

Collaboration spéciale

POINTE-AU-PIC — Les travailleurs du Manoir Richelieu sont dans tous leurs états à la suite du congédiement d'un délégué syndical, Dominique Perron, un père de quatre enfants qui, disent-ils, est victime d'une guerre de pouvoir auquelle se livrent certains cadres sur les syndiqués. « Nous allons porter l'affaire devant un arbitre. Le congédiement est illégal parce que l'employé était déjà sous le coup d'une suspension qu'il n'avait pas fini de purger », raconte M. Mario Vézina, le conseiller des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC), un syndicat affilié à la FTQ.

Dominique Perron, 42 ans, un employé à l'entretien comptant huit ans d'ancienneté, a été mis à pied vendredi. Il avait précédemment été écopé de cinq jours de suspension pour manque de respect envers son contremaître. Quand ce dernier a voulu lui remettre la lettre de suspension, le travailleur aurait proféré des menaces à son endroit, ce qui a entraîné le congédiement. « La direction se livre à une saga envers M. Perron, en l'accusant même d'avoir incité des travailleurs à ne pas se présenter au travail en ayant recours à des congés de maladie », soutient M. Vézina, en niant les faits reprochés au travailleur.

Les syndiqués parlent d'une vengeance à la suite de la signature du dernier contrat de travail. Dominique Perron est un membre actif du syndicat, il avait même siégé sur le comité de négociations. « Le climat de travail s'est subitement détérioré dans l'hôtel. La direction du Manoir Richelieu est sur une fort mauvaise tangente. »

Le président du Manoir, M. Michel Côté, rejette du revers de la main les allégations syndicales. « C'est complètement farfelu. Il faut des motifs sérieux pour congédier un travailleur. Ce n'est d'aucune façon relié à la participation de M. Perron aux négociations. » M. Côté refuse de débattre d'un cas d'espèce sur la place publique. « Nous sommes en voie de connaître un bon hiver. Nous embauchons plus de gens que les dernières années et je crois que le climat est très satisfaisant. » Les TUAC sont coincés. Ils ne peuvent rien faire d'autres que de déposer un grief. La convention collective est valide jusqu'en 1999. Elle a été signée l'été dernier au terme d'une grève de sept jours. L'hôtel emploie 500 personnes l'été et 125 durant l'hiver.

Centre de foresterie  
des LaurentidesDirection de la recherche  
648-7032

Ressources naturelles  
Canada  
Natural Resources  
Canada  
Service canadien  
des forêts  
Canadian Forest  
Service



Ordre  
des ingénieurs  
forestiers  
du Québec



L'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec  
est heureux de s'associer au  
Carrefour de la recherche forestière 1997

«Une garantie de compétence au service du public  
québécois depuis plus de 75 ans»

Stone-Consolidated  
Un partenaire  
dans l'avenir  
de nos forêts

Stone-Consolidated s'engage  
à planifier l'aménagement des forêts  
pour les besoins de ses usines  
et des autres usagers.

Nous visons  
le maintien du rendement soutenu  
de nos forêts et de la biodiversité des espèces.



## RIMOUSKI

## 1,8 M\$ au CLSC de l'Estuaire

Des travaux de 1,8 million \$ seront exécutés dès juin au CLSC de l'Estuaire à Rimouski. Le député de Rimouski, Solange Charest, en a fait l'annonce, lundi, lors d'une rencontre de presse à ses bureaux à Rimouski. La subvention obtenue du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec servira à un agrandissement de 1000 m.c., au réaménagement des locaux, à l'achat d'un terrain, de mobilier et d'équipements mobiles spécialisés permettant d'absorber l'impact du virage ambulatoire. C.T.

## NOUVELLE

## Rencontre d'aide technique

Un représentant du ministère des Affaires municipales, Robert Aubé, qualifié de «rencontre d'aide technique» la réunion qui regroupera prochainement les élus de Nouvelle et des fonctionnaires de son ministère pour réviser certaines pratiques administratives en vigueur dans ce village. La prochaine rencontre sera retardée de quelques jours parce qu'un nouveau vérificateur sera assigné au dossier en raison de la retraite de celui qui a fait l'examen des livres comptables de la municipalité, à la suite d'une plainte déposée par des citoyens. G.G.

VOUS AIMEZ L'ESPACE?  
CETTE OFFRE VOUS FERA DÉCOLLER.

La plus sécuritaire de sa catégorie!

279\$\*

Par mois/location 24 mois

Plus spacieuse que ses concurrentes\*\*, la Mazda 626 LX  
vous est offerte à petit prix et avec toute une  
gamme d'équipements de série.

- 2 coussins gonflables • Régulateur de vitesse
- Poutrelle latérale dans les portières
- Boîte automatique • Groupe électrique
- Radio AM/FM stéréo cassette

Confort • Sécurité • Performance

Offre d'une durée limitée. Faites vite, passez faire l'essai  
d'une 626 LX chez votre concessionnaire Mazda.

LOCATION  
MAZDA



Mazda 626 LX 1997

Les concessionnaires Mazda du Québec

**mazda**

EMPORTE-MOI

\* Selon une étude de l'U.S. Insurance Institute for Highway Safety effectuée en 1996. \* Cette offre est valide pour la location au détail seulement. L'offre est valide à compter du 3 février 1997. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. Sur approbation du crédit. Les concessionnaires peuvent louer moins cher. Le prix de location de la Mazda 626 LX 1997 (modèle #4L577AA00) est basé sur 24 mois. Acompte de 1 300 \$ ou l'échange équivalent. Le paiement du premier mois et le dépôt de 350 \$ sont dus au moment de la transaction. Frais de transport et de préparation ayant livraison de 750 \$, immatriculation, assurances et taxes en sus. Maximum de 20 000 km par an. Frais de 8 \$ le kilomètre additionnel. Renseignez-vous auprès des concessionnaires participants. \*\* Comparaison entre le volume intérieur total des Honda Accord, Toyota Camry et Nissan Altima.

CRITIQUE

# Une petite peste nommée « Juju »

Un théâtre de scènes quotidiennes ensoleillées par l'espièglerie et la témérité

JEAN ST-HILAIRE  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le Théâtre de Galafronie, de Bruxelles, a bonne cote au Québec. Jouée aux Coups de Théâtre de Montréal, il y a quelques années, sa production *Le Piano Sauvage* fait figure de morceau d'anthologie pour les vieux de la vieille des jeunes publics.

La troupe belge est de retour parmi nous. À la faveur de la Bourse Rideau, elle présente jusqu'à demain matin (9 h 30), au Café-Spectacles du Palais Montcalm, *Juju*, un spectacle de conteur et marionnettes destiné aux 3 à 6 ans.

*Juju* a l'humour vagabonde de ses petits spectateurs. Les interprètes-monstres de marionnettes Jean-François De Neck et Gilles Herdies l'ont adapté librement du livre de l'auteur suédoise Barbro Lindgren. Ils en ont tiré un théâtre de scènes quotidiennes ensoleillées par l'espièglerie et la témérité du dit Juju, un bébé hyperactif qui vit seul avec sa maman fourbue dans une charmante maisonnette de guingois. C'est tout simple, mais riche d'invention, de surprise et de fantaisie. Judicieusement éclairé, poétique, le

spectacle joue habilement avec les sons, volumes et textures. Avec ça et avec l'appétit des petits pour l'extraordinaire. Ouvrant, le décor est des plus efficaces. Il est percé de niches. Elles font voir la chambre de maman, la salle de bain et une miniature de la maisonnette, tous endroits d'où Juju sévit, sans oublier le coucou. Très imaginaire, notre petit monstre entretient en effet des rapports amicaux, quoique à l'occasion abrasifs avec le factionnaire du pendule.

*Juju* joue d'une large palette de couleurs théâtrales, y compris du comique de situation. Son attachante simplicité s'affirme dans un climat insolite, climat suscité en bonne part par une contrebasse couchée en avant-scène. On en tire ici et là des accents qui fixent l'histoire dans son rythme obsédant.



Juju, une petite peste hyperactive à l'attachante simplicité.

# La Philharmonie de Vienne hésite toujours à se féminiser

Le dernier bastion masculin du monde musical résiste

CÉLINE LE PRIOUX  
Agence France Presse

■ VIENNE — Le dernier bastion masculin du monde musical, la prestigieuse Philharmonie de Vienne, semble toujours hésiter à se féminiser.

Ses 147 membres ont en effet interrompu mardi soir une assemblée générale où ils devaient décider de l'embauche de femmes dans leur orchestre.

La Philharmonie de Vienne reste le dernier grand ensemble classique du monde à préserver les traditions des siècles passés en n'employant que des hommes.

« Nous n'avons pas fini nos délibérations, car le texte contenait trop de points à débattre. Mais cela ne signifie pas du tout que nous sommes contre l'embauche des femmes », a déclaré à l'AFP Wolfgang Schuster, porte-parole et l'un des hautboistes de la Philharmonie.

« Nous allons nous réunir à nouveau le 27 février pour prendre une décision définitive », a-t-il indiqué.

Fondé au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, cet ensemble de 147 musiciens s'est vu ces derniers temps violemment critiqué pour son « machisme » par plusieurs organismes autrichiens et par des organisations féministes américaines.

L'association International Alliance for Women in Music (IAWM, Alliance internationale pour les femmes dans la musique) a même menacé d'appeler au boycott des concerts donnés par la Philharmonie aux États-Unis.

Quant au chancelier autrichien Viktor Klima, il a déclaré lundi que la Philharmonie devait se rendre compte de l'« existence du potentiel artisti-

ciens car nous perdrons notre unité artistique », avait-il ajouté.

En pratique, il faudrait de toute façon attendre plusieurs années pour que des femmes jouent dans cet ensemble.

Car les musiciens de la Philharmonie sont recrutés exclusivement parmi les artistes employés depuis au moins trois ans dans l'orchestre de l'Opéra de Vienne.

Et l'orchestre de l'Opéra, qui engage selon ses besoins entre deux et dix personnes par an après une impitoyable sélection, ne compte pour l'instant que deux femmes, deux harpistes.

L'une d'entre elles, Anna Leskes, est d'ailleurs considérée comme le seul « membre passif » de la Philharmonie. « En tant que membre passif, Anna Leskes participe à nos concerts, reçoit le même salaire que les autres musiciens. Mais elle n'a pas le droit de faire partie du comité des 12 membres de la Philharmonie, élus par l'assemblée générale et chargés de l'administration », avait précisé M. Schuster.

Les détracteurs de la Philharmonie font également remarquer qu'Anna Leskes occupe comme tous les harpistes une place très peu visible, à l'extrême gauche de l'orchestre.

## APPEL DE PROPOSITIONS

Un regroupement de collèges et d'universités du Québec sollicite des propositions pour le développement et la maintenance d'un système de gestion des espaces contenant trois modules : un module de caractérisation des immeubles et des espaces (inventaire), un module de réservation ponctuelle des espaces et un module d'assignation des espaces d'enseignement.

Les firmes intéressées sont invitées à présenter des solutions de développement d'une plate-forme multi-utilisateurs ouverte aux nouvelles technologies des réseaux Intranet et de l'Internet. Le langage de programmation utilisé devra permettre la mise en place d'une interface client graphique. Le système devra fonctionner sur les systèmes d'exploitation Windows 3.1, Windows 95 et Windows NT.

Le fournisseur devra réaliser les travaux dans les cinq mois qui suivront l'octroi du contrat pour le module de base et douze mois pour les deux autres.

Les critères d'évaluation des propositions sont les suivants :

- Grande préoccupation d'assurance qualité dans le processus de développement du produit.
- Expertise pertinente au projet en cause.
- Démonstration de réalisations d'envergure similaire au projet.
- Capacité d'assurer une maintenance adéquate pendant un minimum de trois ans à travers tout le Québec.
- La proposition la plus avantageuse financièrement.

Le groupe ne s'engage à accepter ni la plus basse ni quelque autre des propositions reçues.

Les fournisseurs intéressés devront assister à une rencontre d'information sur le projet qui se tiendra le 28 février à 13 h 30, à l'Université du Québec, 2875 boulevard Laurier, Sainte-Foy. À cet effet, veuillez faire part de votre présence à madame Clémence Neault au numéro 418-657-4340, avant le 27 février. Vous devez vous procurer les documents d'Appel de propositions et les spécifications préliminaires du système au même endroit ou à l'UQAM, auprès de madame Francine Rivest, au 1290, rue Saint-Denis, local AB-5100, Montréal, (tél. : 514-987-3000 poste 6678).

Un formulaire d'inscription, remis lors de la présentation, devra être joint à votre proposition. Le défaut de produire cette pièce entraînera le rejet de votre proposition.

## AVIS PUBLIC

### Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire à Saint-Flavien

La Municipalité régionale de comté de Lotbinière avise la population qu'il lui est loisible de consulter l'étude d'impact sur l'environnement concernant son projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire à Saint-Flavien.

L'étude d'impact sur ce projet a été présentée au ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF). À la demande du Ministre, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) l'a rendue publique le 17 février 1997 et l'a mise à la disposition du public. Cette étude d'impact ainsi que les autres documents relatifs à ce projet sont disponibles pour information et consultation publiques du 17 février au 3 avril 1997 aux endroits et heures suivantes :

### MUNICIPALITÉS

SAINT-FLAVIEN	SAINT-APOLLINAIRE
Hôtel de ville rue Caux	Hôtel de ville 94, rue Principale
Saint-Flavien (Québec) G0S 2M0	Saint-Apollinaire (Québec) G0S 2E0
Responsable: M. Mario Roy	Responsable: M. Jean Blais
Téléphone: (418) 728-4190	Téléphone: (418) 881-3996
Télécopieur: (418) 728-4190	Télécopieur: (418) 881-4152
Heures d'ouverture	Heures d'ouverture
Lundi au jeudi: 9 h à 12 h 13 h à 16 h	Lundi au vendredi: 9 h à 12 h 13 h à 16 h 30
Vendredi: 9 h à 12 h	Samedi et dimanche: fermé
Samedi et dimanche: fermé	

### BUREAUX DU BAPE

QUÉBEC	MONTRÉAL
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Centre de documentation 625, rue Saint-Amable	5199-A, rue Sherbrooke Est Bureau 3860
Rez-de-chaussée Québec (Québec)	Montréal (Québec) H1T 3X9
Responsable: Nicole Boulet	Responsable: Johannes Desjardins
Téléphone: (418) 643-7447	Téléphone: (514) 873-7790
Télécopieur: (418) 643-9474	Télécopieur: (514) 873-5024
Heures d'ouverture	Heures d'ouverture
Lundi au vendredi: 8 h 30 à 16 h 30	Lundi au vendredi: 8 h 30 à 16 h 30
Samedi et dimanche: fermé	Samedi et dimanche: fermé

### UNIVERSITÉ

MONTRÉAL
Université du Québec à Montréal
Bibliothèque centrale
Section des publications gouvernementales
1255, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H3C 3P8
Responsable: M. Jean Saint-Amant
Téléphone: (514) 987-3000 poste 4312
Télécopieur: (514) 987-4213
Heures d'ouverture:
Lundi au vendredi: 9 h à 21 h
Samedi: 12 h à 17 h
Dimanche: fermé
En outre, le BAPE tiendra une rencontre d'information sur ce projet le mardi, 11 mars 1997 à compter de 19 heures.

**Saint-Flavien**  
Hôtel de ville  
6, rue Caux  
Salle du conseil

D'ici le 3 avril 1997, toute personne, groupe ou municipalité peut demander par écrit au ministre de l'Environnement et de la Faune la tenue d'une audience publique relativement à ce projet. Cet avis est publié par la Municipalité régionale de comté de Lotbinière, conformément au Règlement sur l'évaluation des impacts sur l'environnement (R.R.Q., c. Q-2, r.9) adopté en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2).

# EXPOhabitat

Du 14 au 23 février 1997

Au Patinodrome de Sainte-Foy, boul. Charest • sortie Blaise-Pascal

## LE VÉRITABLE SITE DE L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

LA TOURNÉE DES GRANDS CHEFS

Des pièces CÉRAMIQUE DÉCOR

De multiples trucs et trouvailles vous seront offerts par des artisans : DÉMONSTRATIONS SUR PLACE.

## LE VÉRITABLE SITE DE L'HABITATION

LA MAISON EXPO HABITAT

LE PROGRAMME NOUVEAU CONFORT D'HYDRO-QUÉBEC

LE SECTEUR POINTE SAINTE-FOY

SAINTE-FOY

LE VÉRITABLE SITE DE L'HABITATION

## LE VÉRITABLE SITE DES INNOVATIONS

PLACE DES INNOVATIONS

PLEIN D'IDÉES POUR VOS MATIÈRES À RECYCLER

## LE VÉRITABLE SITE DE LA RÉNOVATION

LES SALLES DE BAINS THALASSA présente «L'HEURE DU BAIN»

THALASSA

Communauté urbaine de Québec

Le Guide professionnel des entreprises en construction et en rénovation résidentielles au stand des caisses populaires Desjardins

Les caisses populaires Desjardins

## ADMISSION

Adultes : 85 (taxes incluses) Étudiants : 75 (taxes incluses)  
60 ans et plus : 75 (taxes incluses) 12 ans et moins : Gratuit

Pour information : APCHQ - région de Québec • Tél. : (418) 682-3353

## HEURES D'OUVERTURE

Salon Expo habitat Québec 1997 et maison Expo habitat (située dans les Boisés Saint-Félix à Saint-Augustin-de-Desmaures au 100, rue Alfred-Desrochers) sortie Chemin du Lac

Le vendredi 14 février	18 h à 22 h	Le mercredi 19 février	17 h à 22 h
Le samedi 15 février	11 h à 22 h	Le jeudi 20 février	17 h à 22 h
Le dimanche 16 février	11 h à 18 h	Le vendredi 21 février	13 h à 22 h
Le lundi 17 février	17 h à 22 h	Le samedi 22 février	11 h à 22 h
Le mardi 18 février	17 h à 22 h	Le dimanche 23 février	11 h à 18 h

Veuillez noter que les guichets fermeront 30 minutes avant la fermeture des heures du Salon.



LE SOLEIL